

N° 609 juillet-août 2021

N°CPPAP 0220s07170

Fédération FO de la métallurgie

# le journal



[www.fo-metaux.org](http://www.fo-metaux.org)

## Services auto : les rois de la route

Réunis en séminaire d'étude, de formation et d'information à Guyancourt les 22 et 23 juin, les métallos des services de l'automobile ont pu réfléchir sur l'avenir de leurs métiers. Ils ont aussi échangé sur les défis qui attendent leur secteur, qu'ils relèveront avec l'aide de FO.

Magna - p.15  
L'anti-syndicalisme primaire

Aides publiques - p. 16  
La question des conditionnalités

Vie de la Fédération - p.18  
Résolution de la CA fédérale

# Sommaire



## Ce mensuel est le vôtre...

Organe de la Fédération Force Ouvrière de la Métallurgie,

"FO Métaux LE JOURNAL"

est le magazine de tous ses syndicats et de tous ses adhérents.

Si vous voulez qu'il remplisse efficacement son rôle de lien et de reflet de l'actualité, n'hésitez pas à prendre contact avec la rédaction dès qu'un événement le justifie.

Informez-nous des conflits qui surviennent dans votre entreprise et des accords qui y sont signés. Cela donne des éléments de comparaison et rend service à d'autres syndicats, engagés eux aussi dans des discussions.

Faites-nous part de vos expériences syndicales.

Pour tout ce qui concerne le journal, appelez la Fédération :

Tél. : 01 53 94 54 27 • Fax : 01 45 83 78 87

## Chiffres à connaître :

**SMIC horaire brut :** 10,25 euros

**SMIC brut mensuel :** 1554,58 euros

**Plafond de la sécurité sociale :**

3 428 euros par mois

(pour l'année 2021 : 41 136 euros)

**Coût de la vie :**

+0,3 % en mai (+0,3 % hors tabac) ;

+1,4 % en glissement sur les 12 derniers mois (+1,3 % hors tabac).

**Chômeurs :** 3 800 700

(catégorie A, publiés le 27 avril 2021)

**Indice de référence des loyers :**

130,69 (1<sup>er</sup> trimestre 2021).

**Taux d'intérêt (25 juin) :**

-0,48 % au jour le jour.

## 3 Editorial

## 4 Le dossier

Coordination nationale des services de l'automobile :  
les rois de la route

4-11

## 13 L'actu en bref

Parole de syndicaliste

13

## 15 Actualité sociale

Magna :  
l'anti-syndicalisme primaire

15

## 17 Actualité syndicale

Aides publiques :  
à quelles conditions ?

16-17

## 20 Infos

Résolution de la Commission  
Administrative Fédérale

18-19

Disparition de Sylvie Fouliard

19

Cédric Zielinski nous a quittés

20

Décès d'Evelyne Simonot

20

## 21 Vos droits

Droit à la formation :  
questions de compétences

21

## 22 Jeux

Des métaux et des mots

22



Et toujours  
l'information  
en ligne sur...  
[www.fo-metaux.com](http://www.fo-metaux.com)



Depuis les différentes étapes du déconfinement, et en amont des élections régionales et départementales, le chef de l'Etat et son gouvernement tentent de remettre sur le devant de la scène des

# Après la Covid, le retour de réformes injustes ?

réformes injustes sur le plan social et contreproductives quant à une lutte efficace en faveur de l'emploi. Face à ce constat, nous rappelons notre opposition à la dernière réforme des retraites, passée en force avant la crise sanitaire puis mise de côté, et qui prévoit une retraite universelle à points en regroupant tous les régimes existants. Nous nous opposons à la diversion actuelle du chef de l'Etat et de son gouvernement, qui tentent donc de réintroduire cette réforme par un éventuel allongement de la durée de cotisation pour un départ à 64 ans. Le système universel par points ne résoudrait en rien les difficultés que les salariés peuvent rencontrer au moment de la retraite ; bien au contraire, il les aggraverait. Le problème de fond n'est pas celui de la retraite, mais bel et bien de l'emploi.

C'est pourquoi, tout comme le prône notre Confédération, la mère des réformes doit être celle de l'emploi. Malheureusement, le gouvernement n'en prend pas le chemin, et ce n'est pas avec le passage en force du gouvernement, avant la crise, sur la dernière réforme tant décriée de l'assurance-chômage, qui avait été elle aussi reportée et mise de côté, qu'il donnerait un emploi à celles et ceux qui en ont le plus besoin. Et ce n'est pas non plus en réduisant les droits des chômeurs et des demandeurs d'emploi que tout se réglerait, notamment pour les plus jeunes qui sont souvent en situation de précarité. Pour faire suite à plusieurs actions et interventions de notre organisation syndicale, aux différents recours de notre Confédération et de plusieurs autres organisations syndicales, nous actons positivement la suspension, par le juge des référés du Conseil d'Etat, de la réforme de l'assurance-chômage qui devait s'appliquer au 1<sup>er</sup> juillet. Elle prévoyait entre autres de nouvelles règles de calcul du montant de l'allocation chômage qui devaient entrer en vigueur à cette date.

C'est un revers pour le chef de l'Etat et son gouvernement sur cette réforme injuste. Toutefois, nous devons rester vigilants quant aux suites qui seront données sur le fond à cette réforme par le Conseil

d'Etat. Face aux différents enjeux liés à ces réformes, et afin de garder les curseurs et amortisseurs sociaux qui ont toujours démontré leur efficacité, nous revendiquons de mettre au cœur des débats la question primordiale de l'emploi, qui serait bénéfique sur le plan économique et social.

Quant à l'actualité et aux résultats des élections régionales et départementales, qui ont vu un taux d'abstention très élevé, la classe politique française devrait réfléchir à la crédibilité qu'elle représente réellement ainsi qu'aux réformes qu'elle impose en pensant avoir raison à elle seule. Pour les citoyens, c'est un droit auquel nous restons attachés pour la démocratie ; la sanction des urnes est l'un des moyens d'exprimer le mécontentement et le ras-le-bol, qui ne s'expriment pas forcément par la grève ou dans la rue.

Pour revenir à l'emploi, et plus particulièrement à l'évolution annuelle du nombre de salariés de la Métallurgie, nous avons enregistré une évolution positive des effectifs pour les années 2017 (+ 4 331), 2018 (+ 6 199) et 2019 (+ 3 006) pour un effectif total de 1 355 567 salariés. Si nous notons positivement l'augmentation des effectifs de la Métallurgie sur ces trois années, nous resterons attentifs sur leur évolution pour les années 2020 et 2021, liées à la crise sanitaire et à l'ensemble des mesures prises pour maintenir les compétences et les emplois dans les entreprises. C'est pourquoi nous demandons au gouvernement de ne pas arrêter, du jour au lendemain, toutes les aides attribuées aux entreprises et aux salariés afin de soutenir les secteurs en difficulté et avec l'objectif de préserver notre industrie. Nous rappelons également notre revendication de conditionner les aides à des engagements et des contreparties en faveur de l'emploi, des investissements, de la recherche et du développement.



Organe officiel de la Fédération confédérée FO de la Métallurgie

Directeur de la publication : Frédéric Homez

Imp. Spéciale FO Métaux  
N° de CPPAP : 0220s07170

Rédaction : Temps Forts

Publicité : PMV  
9, rue Baudoin, 75 013 Paris

Contact :  
01 53 94 54 00  
contact@fo-metiaux.fr

## Coordination nationale des Les rois

### Frédéric Homez : « nous avons été exemplaires »

**Les services de l'automobile ont tenu les 22 et 23 juin leur séminaire de coordination nationale à Guyancourt (Yvelines), sur le campus des services de l'automobile et de la mobilité. Près de 80 participants représentant 40 implantations sur les 220 que compte notre Fédération ont pu participer aux travaux, une belle performance alors que le déconfinement s'achève mais que le respect des normes sanitaires reste de mise et constitue encore une lourde contrainte pour bien des équipes. L'occasion de faire le point sur un secteur qui, en plus de l'impact des mutations de l'automobile, affronte aussi ses propres défis et a entamé sa mutation.**

En préambule de son intervention, le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez a salué la belle performance des services de l'automobile aux élections professionnelles, notamment dans les TPE, et leur contribution à la représentativité de notre organisation au travers d'une campagne de qualité, malheureusement trop peu relayée et qui n'a que peu intéressé les salariés, pourtant les premiers concernés. Si FO Métaux maintient son rang, force est de constater que ce n'est qu'en densifiant son implantation que notre organisation atteindra un niveau de représentativité digne de l'investissement des métaux, a constaté Frédéric Homez.

Revenant sur la récente et complexe période de pandémie et de confinements à répétition, il a rappelé qu'en travaillant avec l'ensemble de ses délégués dans tous les secteurs, notre Fédération avait apporté des outils pour protéger les salariés et préserver emplois et compétences, comme avec l'APLD, qui a inspiré au niveau interprofessionnel. « La métallurgie a été exemplaire, a-t-il déclaré, et c'est largement grâce à FO ! » Cette efficacité n'a pas pour autant permis d'éviter totalement le choc au plan industriel, notamment dans l'aéronautique et l'automobile. Les difficultés de ce secteur étaient néanmoins en partie antérieures à la pandémie, et Frédéric Homez n'a pas manqué de rappeler que notre Fédération s'en était saisi bien avant que le Covid ne mette notre industrie à l'arrêt. « Au CNI et dans ses CSF, mais aussi au plus hauts niveaux de l'Etat, nous avons alerté sur les risques d'une mise à mort trop rapide du moteur thermique, sur les dangers à miser sur le seul tout-électrique, et nous avons été les seuls à intégrer les services de l'automobile à nos réflexions et nos demandes », a-t-il rappelé. C'est d'ailleurs une habitude de longue date de FO Métaux que d'anticiper, comme le montrent nos avertissements dès 2009 sur les composants électroniques ou l'urgence de mieux

concilier écologie et industrie. « En 2007 déjà, dans notre livre blanc, nous avons souligné la nécessité de réfléchir à des relocalisations, a-t-il déploré, et



il aura fallu une pandémie pour que tout le monde entende. » Un groupe de travail sur le sujet a d'ailleurs été créé au CNI, et notre organisation entend bien s'y faire entendre. Frédéric Homez s'est cependant félicité de voir notre revendication d'un observatoire de la transformation de la filière automobile prise en compte par le ministère de l'Industrie, avec l'idée de ne pas faire de la compétitivité l'alpha et l'oméga de l'avenir du secteur. Evoquant ensuite la numérisation et les défis de l'emploi, il s'est inquiété de voir le gouvernement tenter d'imposer des réformes comme celle de l'assurance-chômage ou remettre au menu celle des retraites : « avant toute nouvelle réforme, il faut d'abord se préoccuper de remettre l'emploi au centre des actions et des préoccupations à tous les niveaux », a-t-il revendiqué. Pour peser dans ce dossier, FO doit poursuivre son développement, et le secrétaire général a révélé que notre Fédération travaillait à la définition de nouveaux objectifs, ainsi que des moyens pour les atteindre. Les USM seront naturellement toujours un élément important du dispositif, mais des nouveautés sont à attendre au plan régional afin de permettre à notre organisation de créer toujours plus d'implantations et donc de gagner du poids pour défendre les intérêts des salariés. »



*La coordination a fait le plein !*

## services de l'automobile : de la route

### Yves Veyrier : « pour plus de justice sociale »

Le secrétaire général de la Confédération FO, après avoir remercié les métallos pour leur engagement au service de l'organisation, s'est félicité du travail accompli dans le domaine de la représentativité, « qui a permis de maintenir au niveau confédéral notre troisième place, en haut de l'affiche, et d'inverser la tendance à la baisse. » Prenant exemple du rôle joué par notre organisation lors du récent Ségur de la santé grâce à sa forte implantation dans la fonction publique hospitalière, il a appuyé le propos de Frédéric Homez quant à la nécessité d'accroître le nombre d'implantations dans tous les secteurs pour être toujours plus incontournables. « Le crédit que nous avons repris en refusant et en combattant l'injuste projet de réforme des retraites de la fin 2019 nous donne le droit et même l'obligation de changer de braquet », a-t-il déclaré. Il a néanmoins prévenu : si le gouvernement semble à présent reconnaître les défauts de son projet, il continue d'y rêver fort sans pour autant réaliser que le premier problème est celui de l'emploi, en particulier chez les seniors, auquel un allongement de la durée du travail n'apportera aucune solution. « Si le dossier revient à la rentrée, FO sera sur sa route et prédit une unanimité contre encore plus forte qu'en 2019 », a tonné Yves Veyrier.

FO s'est également opposée au gouvernement sur un autre dossier où le Conseil d'Etat vient de lui donner raison : la réforme de l'assurance chômage. L'institution a en effet considéré qu'en réduisant l'indemnisation de salariés déjà pénalisés par les contrats courts, alors que le système de bonus/malus sur ce point était reporté dans

les entreprises, le texte n'était pas en accord avec les objectifs affichés. Avec la suspension de la réforme, la détermination de FO n'en est que plus forte, et si notre organisation préfère éviter tout conflit dur,

elle ne reculera pas s'il s'agit de défendre les intérêts des salariés. Le secrétaire général de FO a conclu son intervention en évoquant les nombreux autres enjeux auxquels doit faire face notre organisation : la sortie de crise, l'industrie et les relocalisations, les salaires, l'écologie... « Aucun de ces sujets, qui doivent tous être pensés à long terme, n'interdit d'œuvrer pour plus de justice sociale, et FO s'assurera que ce soit le cas. »



### Jean-Yves Sabot : « une question de contact humain »

Comme beaucoup de participants, le trésorier fédéral et responsable de la branche des services de l'automobile Jean-Yves Sabot n'a pas caché son plaisir de retrouver en chair et en os les métallos pour ce premier rendez-vous d'ampleur depuis le congrès fédéral d'octobre dernier : « Si le télétravail et les outils de communication modernes nous ont permis d'abattre un travail considérable, rien ne vaut une présence directe, car notre syndicalisme est avant tout une question de contact humain. » Après une brève présentation du programme de ce moment d'échange, de rencontres et de réflexions partagées autour de plusieurs temps forts, il s'est félicité de la belle progression de notre organisation au sein de la branche lors du troisième cycle de la représentativité, qui conforte la 2<sup>ème</sup> place de FO Métaux. Le bon score sur le volet TPE, particulièrement important dans les services de l'automobile, notamment dans les écoles de conduite, a pesé dans la balance, grâce à l'investissement des métallos FO. Il est également revenu sur les nombreuses négociations menées cette année, dans des conditions souvent difficiles pendant et après les confinements successifs pour défendre les salariés, l'emploi et notre branche. Soulignant le caractère central des négociations sur les minima salariaux de la branche, qui sont toujours une référence pour les négociations d'entreprise et parfois même les seules augmentations dans nombre

d'entreprises, il a retracé le combat mené par notre organisation et qui a permis d'éviter une année blanche dans ce domaine. Exhortant les métallos à s'appuyer sur notre Fédération pour poursuivre le développement, il a rappelé les nombreux domaines dans lesquels FO Métaux peut les aider, de la formation syndicale à la communication en passant par l'assistance juridique ou les nombreux relais dont elle dispose dans les institutions de la branche. « Quels que soient les enjeux, et ils sont nombreux, nous serons à vos côtés », a-t-il conclu.



## Quel futur pour les services de l'automobile ?

*La coordination a été l'occasion pour les métallos de profiter de l'intervention de plusieurs experts pour évoquer des thématiques importantes pour les services de l'automobile.*

*Parmi eux, Bernard Jullien s'est exprimé sur ce qui attend le secteur dans les prochaines années.*

**Bernard Jullien**, maître de conférences à l'Université de Bordeaux, spécialiste reconnu de l'automobile et précieux contributeur au GTA (groupe de travail automobile) de notre Fédération, a apporté dans une intervention de qualité de nombreux éléments de réflexion aux métallos sur les perspectives d'emploi et les conditions de travail dans la branche. « Alors que les véhicules neufs sont chaque année plus minoritaires dans le volume global de ventes et que les délocalisations font chuter la part de la production dans l'emploi automobile, les services de l'automobile pèsent chaque jour plus et la tendance ne s'inversera pas demain », a-t-il expliqué. Vendre, louer, entretenir, assurer, réparer, contrôler, garer, alimenter en carburant, recycler ; autant de missions assumées par les métallos des services auto et qui bénéficient de la croissance d'un parc auto qui se renouvelle toujours plus faiblement. Avec une part de 12% du budget des ménages, le poste automobile est stable dans les finances des Français, mais la structure de la dépense évolue, a révélé l'expert, avec une part consacré à l'achat qui faiblit au profit des frais d'utilisation. Résultat : à peine une voiture sur sept est aujourd'hui vendue neuve, et les entreprises représentent à elles seules la moitié de ces ventes. Ce à quoi il faut ajouter la montée des dépenses liées au logement et au vieillissement de la population, la périurbanisation croissante et la plus grande fiabilité

des véhicules, autant d'éléments qui font de la voiture une variable d'ajustement dans les budgets. De quoi expliquer le vieillissement du parc national, en somme.

Conséquence de tout cela ? Des services de l'automobile sous pression !

« Avec l'écart toujours plus grand entre l'offre des constructeurs et les possibilités des ménages, ce sont surtout les indépendants qui prennent des parts de marché car ils sont en adéquation avec l'air

du temps », a résumé Bernard Jullien. Mais le monde

complexe et hétérogène formé par les métiers des services auto est bien organisé pour défendre ses intérêts et structurer ses besoins de formation en s'appuyant sur le paritarisme, en bonne partie grâce à FO, a fait valoir le spécialiste. Ainsi, la branche et son offre de formation permettent aux salariés des services auto de s'adapter aux évolutions techniques tout en dépendant de moins en moins des constructeurs, qui perdent chaque année un peu plus le contrôle de cet écosystème remarquable.

### Une transition en douceur

Pour autant, les défis ne manquent pas. En amont, il faudra d'abord parvenir à vendre des véhicules électriques, dont le prix élevé est loin d'être compensé par les aides publiques, ce qui, en plus de promettre une très lente mutation du parc automobile, pose la question plus large du pouvoir d'achat et de la pertinence des stratégies de montée en gamme des constructeurs. Néanmoins, cette lenteur devrait permettre à la branche de gérer la transition en douceur et donc de traiter efficacement la baisse des besoins d'entretien. Les évolutions de la mobilité, pour l'instant plus rêvées que réelles, pourraient fort bien demeurer cantonnées aux zones à forte densité. La branche a l'œil rivé sur le succès des modes de déplacements tels que le vélo électrique et s'assurera qu'ils restent dans son giron. Autre défi, celui de la transformation numérique, avec par exemple la connectivité des outils de diagnostic, qui concerne tous les métiers de la vente et de l'après-vente, mais aussi les loueurs ou encore les écoles de conduite, « et promet de changer la relation entre les constructeurs et leurs réseaux, modifiant la nature même des tâches et des process. » Derrière, il y a aussi le risque pour la pérennité de certains métiers, l'autonomie de certaines fonctions et de leurs qualifications, sans oublier le risque de contrôle abusif de l'activité. Consciente des risques de dérive, la branche travaille d'ores et déjà sur la question.



## Les interventions des délégués : « nous sommes inquiets pour nos métiers »



**Stéphanie Gallet,**  
**PSA Retail, Rouen**

« Nous constatons au quotidien que si la parité hommes/femmes est en constante amélioration, son rythme demeure assez lent. Dans les ateliers, les apprenties sont plus nombreuses, de même que dans les fonctions de front

office, mais cela reste plus compliqué dans le domaine syndical. Nos délégués syndicaux accomplissent un énorme travail à ce sujet et leur contribution est précieuse. »



**Jamel Bouzouina,**  
**auto-ecole.net**

« Avec 200 salariés sur plusieurs agences, auto-ecole.net est un des rares poids-lourds du secteur de la formation à la conduite et FO s'y est assuré 100 % de représentativité aux dernières élections professionnelles. S'implanter dans l'entreprise n'a pas

été simple mais le soutien de la Fédération a fait la différence. Les métallos FO enregistrent d'ailleurs des résultats intéressants, avec la mise en place d'un budget pour les œuvres sociales, des tickets-restaurant abondés à 60 % par l'employeur, des primes de rendez-vous ou d'expérience qualité... Face aux difficultés de recrutement, nous avons obtenu la revalorisation des heures supplémentaires. Nous démontrons au quotidien l'efficacité de notre réformisme. »



**Nadège Leduc,**  
**Hertz France**

« Avec notre équipe de trois délégués syndicaux, nos bons résultats électoraux nous ont permis de négocier des accords pour les salariés, notamment sur le handicap mais aussi sur l'APLD. Alors que la crise nous a fait perdre 75 % de notre activité et qu'un changement de direction

et de stratégie sont venus compliquer le tableau, cet accord a évité le licenciement de plusieurs salariés de l'entreprise. La fin du mois de juin va marquer le début

de nouvelles négociations, sur le télétravail, que les salariés réclament. Néanmoins, avec les récents départs de certains salariés, nous devons redoubler d'efforts sur le terrain pour syndicaliser et conforter notre poids afin de négocier efficacement. Nous restons positifs et mobilisés, forts des liens que nous avons su conserver avec tous les salariés, et comptons bien progresser aux prochaines élections, même si l'avenir de la location de voiture reste incertain. »



**Aiad Gasmili,**  
**SAGS Stationnement, Courbevoie**

« Depuis notre implantation en 2013, nous progressons à chaque élection, mais c'est un travail difficile et exigeant car nous évoluons dans une entreprise qui n'accepte pas bien le syndicalisme et ne joue pas le jeu quand il s'agit de dialogue

social. Nous ne lâchons rien et nous accompagnons les salariés au quotidien. Malgré ce climat social peu favorable, nous sommes efficaces et les salariés nous en sont reconnaissants. »



**Jean-Philippe Reverdy,**  
**PSA Retail, Lyon**

« Si nous sommes forts chez PSA Retail, c'est avant tout parce que nous sommes organisés. Nos instances syndicales et notre comité de coordination, via les DSC et les plaques-villes importantes, permet des échanges efficaces et démocratiques pour aborder

*Les participants à la coordination, dont les interventions ont rythmé les travaux, se sont succédé à la tribune pour faire part de leur expérience, de leurs réflexions et de leurs préoccupations quant à la situation de leurs implantations, de leurs métiers, des défis du secteur et plus largement de l'évolution de la branche.*



tous les sujets, dégrossir les futures négociations, préparer et analyser collectivement les décisions. Cette capacité à se coordonner fait notre force. »



## Jean-Pierre de Oliveira, groupe Chopard, Dijon

« Avec ses 73 sites regroupant 2 400 salariés pour 1,3 milliard d'euros de chiffre d'affaires, le groupe Chopard est dans une forte phase de croissance et FO y est incontournable. Lors des NAO, la direction a tenté de jouer une partition misérabiliste, alors que les affaires étaient plutôt bonnes. Il a fallu batailler pour obtenir 1% d'augmentation générale et faire débloquent 1 200 euros de participation. Tout vaut mieux qu'une année blanche ! L'an dernier, nous n'avons eu que peu recours au chômage partiel, effectuant des rotations et évitant les licenciements. Notre équipe rajeunit et la relève se prépare pour poursuivre le bon travail syndical que nous avons toujours effectué. Elle a fourni beaucoup d'efforts lors des élections TPE, où les garages sont très présents, mais c'est un ciblage plus fin qui a parfois fait défaut. Au niveau de notre groupe, nous comptons faire un pas de plus en obtenant la mise en place d'un CSE central. »

« Notre situation est difficile. Malgré un bon score de 20,5 % aux dernières élections, nous allons subir les effets de la réorientation stratégique du réseau, qui va passer de 52 à 37 établissements et de 8 000 à 5 000 salariés, ce qui va amputer notre représentativité et nous ramener aux environs des 15 %. Nous craignons par ailleurs qu'une 3<sup>ème</sup> réorientation n'accroisse cette baisse. C'est d'autant plus compliqué que notre direction n'est pas claire sur ses projets et dépend beaucoup des résultats de Renault. Lors du premier confinement, nous avons pu négocier un accord pour le maintien à 100 % des salaires, et d'ici la fin de l'année nous espérons un accord de télétravail, sur lequel la réflexion est en cours. Nous comptons sur l'expérience des métallos FO de toutes les entreprises pour enrichir ce travail. »



## Wilfried Jean-Baptiste, DSC RRG, Bordeaux

« Avec les restructurations de plus en plus rapides et fréquentes des entreprises, l'impact sur les salariés mais aussi sur notre organisation et ses actions n'en est que plus fort. L'anticipation est ici la clé de l'efficacité. C'est ce qui permet de travailler au mieux sur le terrain et d'apporter du plus aux salariés, qui s'en souviendront en votant aux élections professionnelles. Néanmoins, alors que nous accomplissons un travail important, il ne faut jamais arrêter de répéter et d'expliquer si l'on ne veut pas s'égarer et être déçus. Nous devons maintenir l'intensité de notre travail pour continuer d'être reconnus par les salariés et les directions, car c'est ainsi que l'on construit l'avenir et que l'on progresse. Soyons fiers de ce que nous faisons, mais sans pour autant nous relâcher. »

« Avec les restructurations de plus en plus rapides et fréquentes des entreprises, l'impact sur les salariés mais aussi sur notre organisation et ses actions n'en est que plus fort. L'anticipation est ici la clé de l'efficacité. C'est ce qui permet de travailler au mieux sur le terrain et d'apporter du plus aux salariés, qui s'en souviendront en votant aux élections professionnelles. Néanmoins, alors que nous accomplissons un travail important, il ne faut jamais arrêter de répéter et d'expliquer si l'on ne veut pas s'égarer et être déçus. Nous devons maintenir l'intensité de notre travail pour continuer d'être reconnus par les salariés et les directions, car c'est ainsi que l'on construit l'avenir et que l'on progresse. Soyons fiers de ce que nous faisons, mais sans pour autant nous relâcher. »



## Patrick Chandon, retraité

« D'abord autonomes, nous avons décidé qu'il fallait pouvoir nous appuyer sur une plus grande structure pour défendre les salariés. C'est là que nous avons rencontré FO et que nous avons été convaincus que nous y serions écoutés et compris, et qu'avec le syndicalisme réformiste nous pourrions construire du solide. »

« D'abord autonomes, nous avons décidé qu'il fallait pouvoir nous appuyer sur une plus grande structure pour défendre les salariés. C'est là que nous avons rencontré FO et que nous avons été convaincus que nous y serions écoutés et compris, et qu'avec le syndicalisme réformiste nous pourrions construire du solide. »



## Cyril Dezausier, PSA Retail Retail, Bordeaux

« Notre situation est difficile. Malgré un bon score de 20,5 % aux dernières élections, nous allons subir les effets de la réorientation stratégique du réseau, qui va passer de 52 à 37 établissements et de 8 000 à 5 000 salariés, ce qui va amputer notre représentativité et nous ramener aux environs des 15 %. Nous craignons par ailleurs qu'une 3<sup>ème</sup> réorientation n'accroisse cette baisse. C'est d'autant plus compliqué que notre direction n'est pas claire sur ses projets et dépend beaucoup des résultats de Renault. Lors du premier confinement, nous avons pu négocier un accord pour le maintien à 100 % des salaires, et d'ici la fin de l'année nous espérons un accord de télétravail, sur lequel la réflexion est en cours. Nous comptons sur l'expérience des métallos FO de toutes les entreprises pour enrichir ce travail. »

sommes confiants dans notre capacité à aboutir. Actuellement, nous sommes face à de gros problèmes sur des volumes de transformation trop rapides et plus largement sur une absence de vision pour notre métier demain. A nous de trouver des solutions, mais aussi de nous former et d'échanger avec les différents opérateurs de la branche pour ne pas chuter. »



## Imbenga Moissaga, SAGS Courbevoie stationnement

« Notre syndicat compte parmi les plus dynamiques de notre ville, bien qu'il soit souvent difficile d'avoir un dialogue social de qualité dans notre petite entreprise, surtout sur les conditions de travail. L'entreprise est en délégation de service public, mais la ville ne respecte pas les termes du contrat, ce qui nous amène à nous battre quotidiennement pour défendre les intérêts des salariés. Alors qu'ils étaient en première ligne pendant la pandémie, ils n'ont reçu ni aides ni soutien, et ont même été mis en danger quand l'entreprise ne remplaçait pas ceux qui étaient absents. Résultat, ils sont tous à bout et nous redoutons que cela ne se finisse en bras de fer. Il est essentiel, au regard de ce qui se passe chez nous, de pousser la réflexion sur la pratique syndicale dans les petites structures. »

« Avec IRP, le groupe de protection sociale de notre branche, nous avons accès à de nombreuses aides sociales, mais malheureusement les salariés en sont peu conscients. Ce n'est que parce que FO leur en parle qu'ils en prennent connaissance et les sollicitent. Il faut développer l'information sur ce point. »



## Franck Buquet, PSA Retail, Rouen

« Avec IRP, le groupe de protection sociale de notre branche, nous avons accès à de nombreuses aides sociales, mais malheureusement les salariés en sont peu conscients. Ce n'est que parce que FO leur en parle qu'ils en prennent connaissance et les sollicitent. Il faut développer l'information sur ce point. »



## Daniel Rocha, Indigo, Marseille

« D'abord autonomes, nous avons décidé qu'il fallait pouvoir nous appuyer sur une plus grande structure pour défendre les salariés. C'est là que nous avons rencontré FO et que nous avons été convaincus que nous y serions écoutés et compris, et qu'avec le syndicalisme réformiste nous pourrions construire du solide. »



## **Christophe Chambon, DSC Feu vert**

« Acteur majeur de la réparation rapide, Feu vert a relativement peu été impacté par la pandémie car les efforts consentis par les salariés ont permis de rattraper rapidement les pertes de chiffre d'affaires. Mais ils n'en ont pas été récompensés et même lors des NAO, nous avons batailler ferme pour décrocher 1,5 % en AI, les autres avantages allant au centre logistique où FO avait mené une grève ! Nous n'avons signé que peu d'accords, par exemple la GPEC et l'intéressement, tout en nous battant contre une DRH qui tente de supprimer nos acquis avec la complicité des autres organisations syndicales. Nos 34 % nous ont permis de limiter les dégâts et nous attendons avec impatience les prochaines élections, où nous comptons bien poursuivre notre progression. »



## **Sylvain Le, PSA Retail, Fontenay**

« Les attentes des salariés changent, et sans perdre notre identité, nous devons faire évoluer notre syndicalisme aussi. Les salariés n'attendent plus seulement du plus sur la fiche de paie mais aussi du service à différents niveaux. Ils n'osent d'ailleurs pas toujours demander l'aide qui leur est nécessaire, et nous devons savoir être à leurs côtés en toutes circonstances. Contrairement aux directions, ils n'ont pas la mémoire courte et se souviennent parfaitement de l'aide qu'ils reçoivent, que ce soit en adhérant ou en votant. IRP Auto, où FO est incontournable, peut les aider, et il faut le faire savoir aussi largement que possible. »



## **Patricia Bocciarelli, DSC PSA Retail**

« La féminisation fait partie des enjeux majeurs du syndicalisme, au-delà de l'obligation de présenter des listes à parité. Même si cela n'est pas toujours facile, il faut aller au contact des salariées, car elles sont souvent bien plus intéressées qu'on ne le pense par le syndicalisme, notamment ses notions de service et de solidarité. Pour être reconnu et rester une référence, nous devons amplifier nos efforts de développement et mobiliser toujours plus les salariés, car il serait inacceptable que les élections dans les entreprises connaissent un jour le niveau d'abstention des élections politiques. C'est aussi là que se joue notre représentativité. Nous devons également faire comprendre que nous ne sommes pas les ennemis de l'entreprise, dont nous ne voulons que le succès, mais dans le respect des salariés, de leur sécurité,

de la pérennité de leurs emplois. A cette aune, les restructurations successives guidées par la logique financière qui nous font perdre des emplois ne nous aident en rien. »



## **David Bonnaterre, Norauto, Belle-Epine**

La pandémie a accentué le déploiement du Web et du numérique, amenant un fort développement des sites de vente au niveau européen, ce qui fera évoluer nos métiers et nos pratiques. Norauto a décidé de se séparer de son activité logistique en septembre dernier et se recentre plus généralement sur son cœur de métier en externalisant tout ce qui ne s'y rapporte pas. Au plan syndical, nos équipes font face à des salariés dont les demandes vont toujours plus au-delà des questions propres à l'entreprise, dans des domaines sociaux ou même personnels, ce qui nous éloigne de notre cœur de métier syndical, au risque de nous transformer en assistants sociaux. »



## **Fouad Aourane, Indigo, Asnières-sur-Seine**

« L'aventure FO est encore jeune dans notre entreprise, mais elle emporte déjà la conviction de nombreux salariés. Cela étant, les élections professionnelles approchent et nous avons grandement besoin d'aide car l'enthousiasme ne compense pas le manque d'expérience. Nous savons d'ores et déjà pouvoir compter sur FO et le réseau que forment tous les métallos. »





**Jean-Pierre Lemonnier, ECSR**

« Avec près de 12 000 entreprises et 25 000 salariés, le secteur des écoles de conduite est constitué majoritairement de TPE, et il est l'un des rares à avoir atteint la parité. FO y a commencé son implantation en 1999 et ne cesse d'y progresser depuis. Nous avons notamment fait avancer les salariés sur les grilles de rémunération. FO a également créé un site web bourré d'informations utiles pour les métallos et, au-delà, pour tous les utilisateurs, sans oublier une présence accrue sur les réseaux sociaux. Lors des récentes élections TPE, les auto-écoles ont été fortement sollicitées et grâce à nos efforts, elles ont massivement voté pour notre organisation. »



**Juan Camelo, Grands garages du Var, Toulon**

« Présent dans les services de l'automobile et le syndicalisme depuis plus de 20 ans, je suis fier de voir que nous avons réalisé un score de 90 % aux dernières élections professionnelles. A chaque nouvelle implantation, nous sommes parvenus à monter une structure FO, nous avons mené de nombreux combats, redressé notre syndicat et préparé la relève. C'est dans l'action et la lutte, que celle-ci se mène autour de la table ou sur le terrain, que nous avons gagné notre crédibilité. »



**Tiago Luis Ribeiro, PSA Retail, Darl Mat**

« J'ai rejoint FO à la veille du premier confinement. C'est donc via la visioconférence et les outils de communication digitaux que j'ai découvert les négociations et l'action syndicale, ce qui était loin d'être aisé. Mon site d'origine a depuis fermé ses portes et j'en ai intégré un nouveau sur lequel je retrouve un challenge que je connais bien : le manque d'informations auquel sont confrontés les salariés, qui en sont fortement demandeurs, tout comme ils font savoir leur besoin d'être accompagnés. Actuellement, avec les conséquences psychologiques et physiques de

la pandémie, leur santé est notre principale préoccupation et donc notre plus grand point de vigilance. »



**Emmanuel Moguet, SAS Neday, Montbéliard**

« Depuis le rachat de notre succursale en 2013, c'est un combat permanent face à une direction toujours dans les mauvais coups, à essayer de raboter nos acquis et de contourner le dialogue social. Ce n'est que grâce à

notre détermination que nous avons pu arracher notre participation récemment, et nous sommes très pris par le dossier du chômage partiel, encore en vigueur chez nous alors que ce n'est pas l'activité qui manque. Nous comptons sur les prochaines élections pour progresser et, en pesant plus, faire valoir plus efficacement les intérêts des salariés. »



**Frédéric Leroy, PSA Retail, Lyon**

« Conseil en livraison, j'ai vu avec stupéfaction notre direction exiger un retour très rapide sur site après le confinement. FO a donc veillé à la bonne application des protocoles de sécurité et s'est attachée à obtenir pour les

salariés concernés une prime quotidienne. Grâce au site internet de la coordination du Retail, nous avons amélioré la communication entre les salariés et sur les actions de notre organisation, et cela constitue un plus pour tout le monde. »





**Eric Bonnaire, assistant fédéral**

« Depuis le congrès fédéral de Nice, j'ai intégré l'équipe fédérale pour réorganiser et soutenir notre présence dans les services de l'automobile. A cette fin, j'ai besoin que vous –surtout les secrétaires de syndicat ou de section– fassiez remonter vos coordonnées, vos fonctions, vos résultats, vos accords, afin que l'ensemble de nos fichiers soient mis à jour.



**Charlyne Guillaudeux, PSA Retail, Rennes**

« Commerciale de profession, je suis encore novice dans le syndicalisme mais j'ai déjà pu apprécier l'efficacité de la coordination PSA Retail, toujours là pour nous aider et nous informe. C'est un plaisir d'évoluer aux cotés des métallos FO, d'apprendre autant dans des domaines si différents, et de faire partie de cette nouvelle famille. »

## La formation professionnelle, un enjeu crucial pour la branche

En compagnie des trois administrateurs FO de l'ANFA que sont **Patricia Bocciarelli, Bertrand Mazeau et Sylvain Lé**, le directeur général de l'OPCO Mobilité **Patrice**

**Omnès** est revenu sur le vaste et complexe domaine de la formation professionnelle, retraçant son évolution depuis la dernière réforme et la mise en place des OPCO. Rappelant le poids des services de l'automobile et de FO dans l'OPCO Mobilités, ils ont évoqué ses missions et préoccupations, rappelant notamment que la formation était dans un de ses enjeux majeurs et qu'il avait fallu déployer une énergie considérable pour sécuriser ses financements. Ils se sont également inquiétés des conséquences du nouveau système, rappelant qu'il ne lui

avait fallu que deux ans pour créer un déficit que 50 années de paritarisme avaient permis d'éviter...



## Les retraites sur une branche

Le directeur général d'IRP Auto Jules Sitbon est intervenu pour présenter le groupe de protection sociale bien connu des métallos des services de l'automobile, détaillant ses multiples domaines d'intervention et la vaste étendue de ses compétences dans la santé, la prévoyance, l'épargne, la retraite, l'action sociale ou encore la prévention. Il est également revenu sur l'épineux dossier des retraites, revenant sur la mise en place du système après-guerre et les nombreuses améliorations qu'il a connues jusqu'en 1991, date du livre blanc du gouvernement Rocard sur le sujet, et les nombreux coups de rabot baptisés « réformes » qui ont jalonné les trois dernières décennies.



PROFESSIONNELS  
DES MÉTIERS DE  
SERVICES,  
VOUS PASSEZ TOUT  
VOTRE TEMPS  
À PRENDRE SOIN  
DES AUTRES.



ET VOUS ?  
QUI PREND SOIN  
DE VOUS ?

### Complémentaire Santé – Prévoyance – Retraite

C'est parce que nous connaissons si bien les métiers de la santé, du conseil, de la restauration, de l'hôtellerie, du transport, et des commerces de proximité que nous sommes en mesure de vous apporter les solutions les plus adaptées à vos besoins. KLESIA, au service des entreprises de service depuis plus de 65 ans.

**KLÉSIA**  
PROTECTION ET INNOVATION SOCIALES

## Parole de syndicaliste !

C'est un homme dont la parole était devenue rare depuis son départ de FO en 2018 qui se livre dans *Manifs et chuchotements*. Secrétaire général de la Confédération FO de 2004 à 2018, toujours proche des métallos (il est adhérent à notre Fédération), Jean-Claude Mailly, au-delà de son enfance et d'une trajectoire qui se confond parfois avec celle de notre organisation, offre ici un récit passionnant des années passées à la tête de FO. Entre anecdotes savoureuses, portraits sans concessions et coups de projecteur sur les coulisses, les combats, négociations et réflexions qui ont jalonné ses quatre mandats sont ici éclairés par une plume alerte d'une lumière nouvelle : celle de la liberté de parole retrouvée d'un des derniers géants du syndicalisme. S'il règle quelques comptes et rétablit certaines vérités, assumant sans regrets ses choix sur de nombreux dossiers, Jean-Claude Mailly ne reste pas l'œil rivé au rétroviseur et enrichit son bilan de 40 années de lutte syndicale d'analyses et de propositions sur les défis du syndicalisme, la démocratie, le changement climatique, la gouvernance d'entreprise, ou encore le Covid et la sortie de crise. Infatigable défenseur du réformisme dans lequel il puise de nombreuses solutions, il partage avec conviction ses raisons de rester optimiste face à l'avenir et il faut le reconnaître : ça fait du bien !

Jean-Claude Mailly, *Manifs et chuchotements*, 240 pages, Editions Flammarion



**Négociations, réunions de travail mais aussi culture ou fait insolite, l'actu de FO Métaux se décline également en brèves...**

## Crédit impôt recherche : un bilan en demi-teinte



Avec un coût de près de 6 milliards d'euros par an, le Crédit Impôt Recherche (CIR) est en passe de devenir la plus grosse niche fiscale en France, comme l'a montré le rapport de la Commission nationale d'évaluation des politiques d'innovation (Cnepi), dépendant de France Stratégie, publié fin mai.

Rien de nouveau pour notre organisation, qui a déjà pointé les failles et manquements du dispositif dans ses publications. Si le CIR a permis des effets positifs sur les activités de R&D, la part des groupes français en ce domaine au niveau mondial ne s'en est pas moins effritée. De plus, le dispositif n'a pas eu d'impacts significatifs sur la valeur ajoutée et l'investissement, ni sur l'attractivité de la France. Bref, tout plaide pour sa suppression, mais Bercy en reste grand défenseur et continue de « sanctuariser » ce couteux dispositif...

## Bientôt du lithium français ?

Le groupe minier et métallurgique français Eramet a validé début mai le fonctionnement de son projet pilote d'extraction de lithium des saumures géothermiques en Alsace. S'il doit encore évaluer la viabilité économique, l'initiative pourrait, à terme, permettre de garantir une origine française au précieux métal utilisé dans les batteries électriques produites en Europe, dont la demande explose. Début 2021, le groupe a réussi à extraire du carbonate de lithium dans son unité pilote implantée sur la centrale géothermique d'Electricité de Strasbourg à Rittershoffen (Bas-Rhin). Reste à passer à la vitesse supérieure.



## Le TGV du futur montre le bout de son nez

La SNCF et Alstom ont présenté le 27 mai dans les ateliers d'Alstom à Belfort le « nez » de leur « TGV du futur », la motrice du TGV M, dont les premières rames devraient entrer en circulation en 2024. Caractéristiques de cette 4ème génération de TGV ? L'éco-conduite et une forme plus aérodynamique de son « nez » pour une meilleure pénétration dans l'air, avec à la clé une diminution de 32% d'émissions de CO2 et 97% de matériaux recyclables. Le TGV M devrait aussi permettre d'ajuster le nombre de voitures (7, 8 ou 9) ou de transformer un espace de première classe en seconde. Il pourra accueillir 740 passagers contre 600 au maximum aujourd'hui, sans oublier une meilleure accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Ce futur best-seller promet de représenter plusieurs années de charges pour les métallos du ferroviaire !





**SANTÉ-PRÉVOYANCE,  
VOUS ÉCOUTER POUR  
BIEN VOUS CONSEILLER**

**matmut.fr**

**Votre contact : Réjane Denoyelle**

**☎ 05 57 81 15 14 - ☎ 06 07 49 81 68**

L'intégralité des statuts et conditions générales de **Mutuelle Ociane Matmut** sont disponibles sur [matmut.fr](http://matmut.fr)

**Assureur de la garantie santé : Mutuelle Ociane Matmut** - Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité.  
N° SIREN 434 243 085. Siège social : 35 rue Claude Bonnier 33054 Bordeaux Cedex.

**Assureur des garanties prévoyance Mutex** : Société Anonyme au capital de 37 302 300 €. Entreprise régie par le Code des Assurances.  
RCS Nanterre N° 529 219 040. Siège social : 140 avenue de la République - CS 30007 - 92327 Châtillon Cedex.

**Matmut** - Mutuelle assurance des travailleurs mutualistes - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables.  
Entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 66 rue de Sotteville 76100 Rouen.

Crédit photo : © goodluz - AdobeStock.com

**Mutuelle  
Ociane Matmut**

## Magna : l'anti-syndicalisme primaire



*Un délégué soutenu par son équipe et par la Fédération.*

Discrimination, intimidation, pression, harcèlement, menace, provocation... Les mots sont à la fois trop nombreux et insuffisants pour décrire la situation aussi scandaleuse qu'inacceptable que vit depuis plusieurs mois Régis Labasse sur le site girondin de Getrag, où il est délégué syndical FO. Faisant fi de toutes les règles, le repreneur de Ford Getrag s'est lancé dans une véritable chasse au syndicaliste, dont Régis Labasse est la principale victime.

Avec le rachat de Ford Getrag, à Blanquefort (Gironde) fin 2020, les 900 salariés du site ont pu un moment croire que leur situation allait enfin s'améliorer. Mais rapidement, la nouvelle direction a montré le chemin qu'elle comptait emprunter, loin de leur être favorable, et c'est parce qu'il s'est dressé contre ses projets que le délégué syndical FO est devenu un homme à abattre. Dès la fin de la trêve estivale, à l'automne 2020, les grandes manœuvres ont commencé. Certains salariés se souviennent encore des mots de leur manager au retour des congés : « Je sais que tu es à FO maintenant, et qu'il y a une grève aujourd'hui. Tu devrais te détacher de tout ça et faire les bons choix. Tu as une famille, des enfants, un crédit. Régis a pétié les plombs. On va devoir le licencier. Reste en dehors de tout ça ou on pourrait se passer de toi. » Choqués et scandalisés par la brutalité du procédé, les collègues et camarades de Régis Labasse n'en ont pas moins fait bloc autour de lui, le soutenant notamment lors de mobilisations très suivies, comme celle du 4 mai dernier. Ils savent bien que c'est un empêcheur de licencier en rond qu'on veut mu-

prise, les salariés seraient-ils aussi nombreux derrière moi ? », interroge-t-il.

Mais ne semble arrêter une direction bien décidée à le faire craquer. « J'ai perdu le compte des faits qui me sont reprochés, vieux de plusieurs années, et que la direction a déterré le plus souvent à grands renforts de témoignages invérifiables, tronqués, arrangés, collectés hors procédure, se désole le délégué syndical. Je ne laisse rien passer et répond à chaque fois en détail, mais si la méthode est à vomir, elle est surtout épuisante, d'autant qu'elle montre que le coup a été soigneusement préparé. » En procédure disciplinaire, avec le risque d'un licenciement à la clé, Régis Labasse a finalement vu l'inspection du travail refuser le 22 juin cette extrémité. Avec le soutien de notre Fédération, il est bien décidé à ne pas laisser passer ces attaques honteuses qui confinent à l'anti-syndicalisme primaire. Par la voix de son secrétaire général Frédéric Homez, notre organisation n'a d'ailleurs pas mâché ses mots pour condamner cette « répression syndicale » qu'elle n'entend pas tolérer. Venu rencontrer et soutenir le délégué syndical le 2 juin, le secrétaire fédéral Valentin Rodriguez ajoute : « certaines entreprises refusent le dialogue social et se croient tout permis. Face à ces abus, nous devons continuer de défendre notre syndicalisme, et à travers lui les salariés. »

seler, et que derrière le sort de Régis Labasse, c'est aussi celui des salariés qui se joue. Ce soutien massif montre également bien l'homme qu'est le délégué syndical : « si j'étais le tyran, le fou furieux que décrit l'entre-

**Alors que la situation de l'entreprise reste préoccupante et son avenir incertain, la direction de Magna, repreneur de Ford Getrag à Blanquefort (Gironde) apparaît plus empressée de régler son compte au délégué syndical FO Régis Labasse qu'à recourir au dialogue social pour assurer la pérennité du site.**



*L'affaire devient gênante pour Magna...*

## Aides publiques : à quelles conditions ?

**Rapports du Parlement, de la Cour des comptes, des corps d'inspection ou encore d'instituts de réflexion : les études évaluant l'utilité et les effets des aides publiques ne manquent pas.**

**La question des conditionnalités à ces aides, par contre, est bien plus rarement passée au crible. Le rapport d'enquête parlementaire du 21 mars 2021 sur le sujet vient réparer cette lacune à l'heure où les aides publiques sont plus que jamais mobilisées pour soutenir l'économie.**

Exceptionnelles les dizaines de milliards d'euros déversés ces derniers mois sur l'économie française pour cause de crise sanitaire ? Pas vraiment. Chaque année, crise ou non, l'Etat injecte dans les entreprises tricolores des sommes faramineuses. Rien qu'en 2018, pas moins de 140 milliards ont ainsi été versés sous diverses formes dans leurs caisses, soit deux fois le budget de l'Education nationale, et encore sans compter les aides des collectivités locales. En 2007, un rapport de l'administration faisait état de 6 000 aides publiques envers les entreprises pour un montant de 65 milliards d'euros, financé à 90 % par l'Etat. En 2013, un rapport remis au ministre du Redressement productif estimait à 110 milliards ces interventions économiques. Cette inflation se justifierait-elle par l'efficacité de ces dépenses ? C'est l'une des questions que pose un rapport parlementaire enregistré à la présidence de l'Assemblée nationale le 31 mars dernier, et consacré à « la conditionnalité des aides publiques aux entreprises ». Le sujet est d'autant plus brûlant qu'il s'invite aussi régulièrement dans l'actualité par un autre biais : celui des fermetures d'usines. Ainsi, alors qu'elle a perçu 1,8 million d'euros au titre du CICE et 620 000 euros d'aides régionales, la récente fermeture de l'usine Bridgestone, près de Béthune, laisse un goût amer, d'autant qu'elle n'est pas la première du genre, après celles des usines de Daewoo (2002), Continental (2009), Goodyear (2014), Delphi (2016), Ford (2019) ou encore Whirlpool (2020), qui avaient toutes bénéficié d'aides publiques.

### La jungle des aides

La lecture du rapport apprend que pas moins de 1 847 dispositifs d'aides existent en France. Faute de mieux, les parlementaires reprennent une définition proposée au sein d'un rapport commun à trois services d'inspection consacré en 2007 à l'audit et à la modernisation des aides publiques et selon laquelle elles sont « un transfert de richesse d'un financeur public (ou privé recevant des fonds publics) vers un bénéficiaire du secteur



marchand et concurrentiel, motivé par un objectif premier de politique publique et soumis au respect de conditions explicites ». Les rédacteurs complètent en précisant que « le recours aux conditionnalités est un choix fondamentalement politique. Mais il comprend de nombreux aspects juridiques, techniques et opérationnels. Elles ne peuvent être utilisées en toutes circonstances, appellent un objectif politique et un ciblage clairement définis, une réelle traçabilité des aides publiques, des indicateurs de suivi consolidés et partagés, des mécanismes d'accompagnement et de contrôle (voire de sanction) aujourd'hui insuffisants. » Le débat est malheureusement ancien : la création d'une commission nationale des aides publiques aux entreprises par la loi du 4 janvier 2001 en témoigne, même si cette dernière a été supprimée dès l'année suivante, illustrant la difficulté du sujet...

### La faute de l'Europe ?

Si certaines aides ne posent pas de problème (comme les aides d'urgence), d'autres apparaissent peu justifiées et surtout peu efficaces. Pourtant, comme le note le rapport, « la conditionnalité des aides publiques aux entreprises interroge in fine, et fort légitimement, l'efficacité de la dépense publique et son impact économique, social, environnemental. » Le texte semble ensuite botter en touche en rappelant que la conditionnalité n'existe pas, ou presque en droit français, et que tout se joue à l'échelon européen, accréditant l'idée que si la France prend beaucoup de libertés en matière d'aides publiques, c'est parce que l'Europe n'a pas imposé de garde-fous. Le principe initial était d'ailleurs celui de l'interdiction des aides, que l'Europe a ensuite tenté d'encadrer pour éviter les distorsions de concurrence. Puis, au fil des décennies et des pratiques pas toujours loyales d'autres pays, ces aides sont devenues un outil dans une guerre commerciale, par exemple en réponse à celles dispensées par les USA à leur industrie. Autrement dit, c'est un manque de règles au niveau international qui a conduit à une bataille à grands



renforts d'argent public au nom de la sacro-sainte compétitivité, aboutissant à des aberrations comme le CICE. Soit un argument de plus en faveur d'un renforcement des réglementations, à rebours de ce que prônent les politiques libérales depuis près de 40 ans.

## Des subventions aveugles

Le travail des députés avance également plusieurs justifications à ces trop nombreuses aides publiques, chacune donnant une place bien trop centrale aux entreprises, tout en pointant les nombreuses lacunes du système existant. La France compte 3,9 millions d'entreprises, et seules 500, pour la plupart de grandes firmes multinationales sous contrôle français, concentrent 41 % de la valeur ajoutée et emploient 34 % des salariés. Il faut ajouter près de 5 000 entreprises de taille intermédiaire (ETI) et 93 000 petites et moyennes entreprises (PME). Ce sont elles qui reçoivent l'essentiel de ces aides, alors qu'elles ne constituent que 8% des entreprises. Les 92% restants sont des TPE, qui ont elles-aussi et souvent davantage besoin d'aides, qu'elles ne reçoivent qu'au compte-gouttes. Le ciblage est donc à revoir. Veut-on évoquer la compétitivité, que le CICE vient torpiller tout argument en faveur de cette justification. Le rapport précise que si l'on peut se satisfaire du dispositif qui a permis de s'assurer de la régularité de l'octroi des aides, la préservation de 100 000 emplois a coûté près de 18 milliards d'euros et que l'effet réel du CICE sur l'investissement n'a pas été significatif. FO Métaux l'avait d'ailleurs dénoncé à l'époque : l'absence de conditionnalités ou de contreparties conduit à subventionner aveuglément des entreprises, sans contrôle réel, la compétitivité n'étant pas un objectif assez précis pour être sérieusement évalué. Autre argument supposé justifier les aides : elles permettent aux entreprises d'investir dans l'innovation. Le rapport considère ainsi que « les énergies renouvelables, les smartphones, les nouveaux médicaments, les biotechnologies, les véhicules électriques n'auraient jamais vu le jour sans aide d'État. » C'est oublier que la recherche publique développe souvent seule des technologies que le privé accapara ensuite pour son seul profit. Les députés reconnaissent ensuite que seuls 8 % des aides sont consacrées à l'innovation... Ce faisant, les auteurs posent tout de même, sans le vouloir ni même s'en apercevoir, la question de la place que trop d'acteurs politiques donnent au marché. Soit celui est parfait et il faut laisser les entreprises se débrouiller, soit le marché n'est pas parfait et il faut aider les entreprises pour faire émerger des innovations. Mais alors, question de cohérence, il faut aussi redistribuer plus largement les somptueux bénéfices issus de ces aides qui ne sont alors rien d'autre que des investissements publics dont la collectivité doit percevoir les fruits... Sur cette idée que les entreprises ne méritent pas forcément toutes ces aides, le rapport semble d'ailleurs sentir l'écueil et tente de désamorcer en écrivant : « Comme les États n'apparaissent pas en mesure de résoudre les problèmes de notre temps, nos sociétés se tournent vers elles-mêmes et donc vers les entreprises. » Il en faudra plus pour justifier que continuent les "cadeaux" aux entreprises.

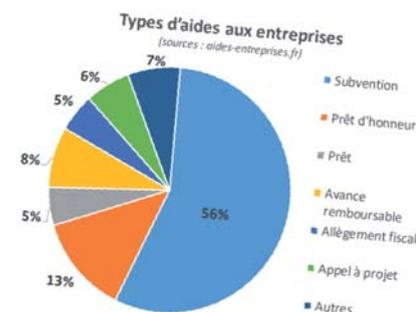
## Il faut des conditionnalités contraignantes

Au moment de formuler propositions, souvent intéressantes et parfois en accord avec les revendications de notre organisation, défendues par le secrétaire confédéral Michel Beaugas lors des auditions, l'introduction du rapport, qui énonce que « la situation des entreprises doit en conséquence être au cœur de la réflexion sur les conditionnalités, avec comme préoccupation de ne pas entraver leur compétitivité, la création de richesse et le développement de l'emploi dans les territoires », revient en mémoire et laisse craindre des solutions biaisées. Là où FO plaide pour des conditionnalités juridiquement contraignantes, en particulier dans les domaines de l'emploi et des salaires, le rapport propose quelques avancées, comme la mise en place

d'indicateurs ou de modalités de contrôle, mais renvoie partiellement à des consultations du CSE qui font alors reposer sur un dialogue social loin d'être systématique la mise en place de conditionnalités. Les revendications de notre organisation trouvent davantage d'échos cependant pour interdire des licenciements et des départs contraints lorsque des entreprises reçoivent des aides publiques, ou encore refuser le versement de dividendes. La mission propose donc de modifier la loi Florange de 2014, en abaissant aux entreprises de plus de 500 salariés (contre 1 000 actuellement) le seuil à partir duquel l'État peut récupérer des aides.

## Saupoudrage

Au final, le rapport parlementaire apparaît quelque peu timoré. En insistant sur les conditionnalités d'ordre environnemental ou sur des dispositifs comme l'égalité professionnelle ou le handicap, les parlementaires donnent l'impression de ne pas vouloir aller au fond du sujet et poser les questions qui fâchent. Les aides sont là pour accompagner une politique, elles ne sauraient en constituer une à elles-seules. Pourtant, quand les députés expliquent que la difficulté d'assortir les aides à l'emploi de conditionnalités extrinsèques provient de l'incertitude sur leurs effets réels, ils ne se demandent pas comment il est possible de justifier ces aides sans même être sûr qu'elles seront efficaces. Le rapport explique largement ce que doivent être les aides mais n'ose jamais dire ce qu'elles ne doivent pas être : des injections de liquidités sans contreparties qui finissent dans les poches des actionnaires. Mais, sans surprise, la conclusion reste que malgré la difficulté à mettre en place des conditionnalités, les aides n'en sont pas moins justifiées. C'est là que la mission touche le cœur du sujet en même temps que ses limites. Ce qui manque, comme n'a cessé de le dire FO Métaux, c'est une capacité d'anticipation et une véritable stratégie en matière de politique industrielle, que le lourd et hasardeux saupoudrage d'aides publiques ne saurait remplacer.



# Résolution de la Commission Administrative Fédérale

**Réunis à la Fédération FO de la Métallurgie le vendredi 25 juin 2021, les membres de la Commission Administrative Fédérale ont examiné la situation générale, économique, sociale et sanitaire. De nombreux points d'actualité récents ont fait l'objet de discussions qui se sont traduites par les constats et positions suivantes.**

Les membres de la CA Fédérale constatent que la hausse de l'inflation en France, avec +1,6 % s'inscrit dans la moyenne des pays de la zone euro. Le PIB de la zone euro devrait grimper de 4,3 % en 2021 et de 4,4 % en 2022 après s'être contracté de 6,6 % en 2020. Malgré le troisième confinement, l'activité hexagonale est annoncée comme prometteuse cette année et devrait afficher une meilleure performance que la moyenne de la zone euro. Cependant, la croissance reste trop basse pour enclencher une véritable dynamique en faveur de l'industrie et des emplois.

Face à ce constat, la CA Fédérale réaffirme son opposition à la dernière réforme des retraites, passée en force avant la crise sanitaire puis mise de côté, et qui prévoit une retraite universelle à points. Elle s'oppose à la tentative de diversion du chef de l'Etat et de son gouvernement, qui tentent de réintroduire cette réforme par un allongement de la durée de cotisation pour un départ à 64 ans. Le système universel par points ne résoudra en rien les difficultés que les salariés peuvent rencontrer au moment de la retraite, bien au contraire, il les aggravera. Le problème de fond n'est pas celui de la retraite, mais bel et bien celui de l'emploi.

D'ailleurs, tout comme le prône notre Confédération, la mère des réformes doit être celle de l'emploi. Malheureusement, le gouvernement n'en prend pas le chemin, et ce n'est pas avec son passage en force d'avant crise sur la dernière réforme tant décriée de l'assurance chômage, elle aussi reportée et mise de côté, qu'il va donner un emploi à celles et ceux qui en ont besoin. Et ce n'est pas non plus en réduisant les droits des chômeurs et des demandeurs d'emploi que tout va se régler, notamment pour les plus jeunes qui sont souvent en situation de précarité. La CA Fédérale revendique de mettre au coeur des débats la question primordiale de l'emploi qui serait bénéfique sur le plan économique et social.

Pour la CA Fédérale, les augmentations de salaires restent l'élément incontournable de la relance économique, conditionnant la création d'emplois sur le territoire. Face à la situation sanitaire difficile, notre organisation syndicale et les salariés se sont adaptés pour préserver les emplois et les compétences. Dans ce contexte, en plus des négociations salariales tradi-

tionnelles, compte tenu des efforts faits par les salariés, la CA Fédérale soutient ses structures et les différentes actions collectives engagées pour revendiquer des hausses de salaires.

Les membres de la CA Fédérale ont acté la persévérance de la Fédération dans la négociation de l'EDC, notamment pour les thèmes : 7 (Protection sociale); 8 (Rémunérations) et 9 (Dialogue social) toujours en cours. La CA Fédérale se félicite des avancées arrachées au patronat de l'UIMM et plus particulièrement pour le maintien de la prime d'ancienneté. Eh oui, n'en déplaise à certains qui avaient annoncé sa disparition ! En effet, pendant qu'ils diffusaient de fausses informations, la Fédération FO de la Métallurgie négociait. Grâce à FO Métaux, si la négociation du futur dispositif national va à son terme, des accords autonomes seront négociés dans les territoires pour compléter le socle commun afin de maintenir ou transformer les garanties conventionnelles qui avaient été obtenues sur le plan local (prime de fin d'année, prime de vacances, jours de congés supplémentaires, etc.).

De plus, et toujours grâce à FO, la valeur du point territorial pour le calcul du montant de la prime d'ancienneté sera préservée et toujours négociée au niveau des territoires avec un nouveau mode de calcul défini au niveau national. FO Métaux a également obtenu, sur le thème 8 (Rémunérations), la garantie du maintien voire, une progression de l'ensemble des rémunérations actuelles.

Sur le plan industriel, les membres de la CA Fédérale ont bien noté la hausse des prix des matières premières et la pénurie de certaines productions de composants électroniques entraînant un arrêt de production dans de nombreux domaines d'activité. La crise sanitaire aura montré combien nous dépendons de certaines productions délocalisées. Pour la CA Fédérale, il est urgent que les politiques agissent clairement pour construire une véritable politique industrielle européenne afin de rivaliser avec les plus grands acteurs industriels, comme la Chine et les Etats-Unis, qui imposent leur politique industrielle au monde.

Au regard des différents travaux et rapports des Comités Stratégiques de Filières (CSF), la CA Fédérale mesure

l'engagement de ses représentants, et plus particulièrement de ce qui a été fait pour soutenir l'ensemble de ces filières, notamment pour les fonderies et la survie de la filière automobile. A l'aune de la transition écologique, de la montée en puissance de l'électricité qui permettrait de localiser sur notre territoire les futures fabrications et productions, il devient primordial de former les salariés aux nouveaux métiers afin de préparer l'avenir de cette filière. La CA Fédérale se félicite de la prise en compte de l'une de ses revendications au sein de l'aéronautique, notamment d'Airbus Group, avec le renforcement des aérostructures qui redeviennent de fait « coeur de métier ». La CA Fédérale revendique le maintien et le renforcement du tissu industriel des sous-traitants et équipementiers, tout en restant vigilante sur l'avenir des salariés qui seront concernés.

La CA Fédérale a pris acte de la proclamation des résultats du scrutin des TPE (très petites entreprises) du 16 avril dernier comptant pour le troisième cycle de mesure de la représentativité syndicale (2017-2020). La CA Fédérale note avec satisfaction, la progression dans 42 départements, avec des hausses allant de 0,65 à 23,07 points selon les conventions collectives territoriales. La Fédération progresse de 1 point, en s'établissant au niveau national à 17,88 %, et conserve sa troisième place. Elle progresse également dans toutes ses branches rattachées : les services de l'automobile, le machinisme agricole, la bijouterie joaillerie orfèvrerie horlogerie et métiers connexes, la récupération, le froid et les experts en automobile. Ces belles performances, lors des élections TPE, sont d'abord celles de l'ensemble des structures FO et de ses militants qui ont su se mobiliser pour valoriser notre syndicalisme par une action continue d'informations, de conseils et de proximité.

La CA Fédérale a également pris acte de l'annonce faite le 26 mai des résultats pour le secteur privé liés à la représentativité au niveau interprofessionnel. Notre Confédération se maintient au-dessus du seuil des 15 % et conserve sa troisième place sur l'échiquier syndical. Concernant la métallurgie et les branches rattachées à la Fédération, la CA

Fédérale, en fonction des résultats provisoires, constate que nous restons représentatifs dans toutes nos branches. Nous nous maintenons, au niveau de la métallurgie, à 15,93 % et nous progressons de + 1,21 % dans le secteur de la sidérurgie et dans trois branches : les experts en automobile : 1<sup>ère</sup> OS avec 39,50 % (+ 10,99 %) ; les services de l'automobile : 2<sup>ème</sup> OS avec 24,28 % (+ 0,92 %) ; le machinisme agricole : 3<sup>ème</sup> OS avec 14,44 % (+ 0,42 %).

Pour les membres de la CA Fédérale, le développement syndical de notre Fédération et de la Confédération reste l'une de nos priorités. L'objectif, pour le prochain cycle (2021-2024), doit être la création de nombreuses structures syndicales.

C'est pourquoi, les membres de la CA Fédérale appellent tous les militants à se saisir de l'avancée de la négociation du dispositif conventionnel pour en faire une force. De nombreux salariés vont s'interroger sur ce sujet et nous devons être prêts à leur répondre. C'est pourquoi, nous les incitons à nous rejoindre pour renforcer les rangs de FO Métaux, seule organisation syndicale libre et indépendante qui n'a qu'une seule devise : La défense des intérêts matériels et moraux des salariés

Paris, le 25 juin 2021

## Disparition de Sylvie Fouliard

C'est avec tristesse que la Fédération FO de la métallurgie a appris le décès de Sylvie Fouliard, survenu le 19 mai 2021, dans sa 55<sup>ème</sup> année.

Certaines personnes changent l'atmosphère d'une pièce quand elles y entrent et l'illuminent. Par sa personnalité hors-normes, sa gentillesse et sa générosité, Sylvie Fouliard était de celles-là et sa disparition laisse les métallos de Valeo Ecoflant (Maine-et-Loire) orphelins. Bien au-delà de notre organisation, elle était connue et appréciée de tous les salariés, auxquels elle consacrait toute son énergie, sur ce grand site, qu'elle avait rejoint en 2005 en tant qu'intérimaire, d'abord sur les secteurs magasin, PU10 et plusieurs lignes d'assemblage avant son embauche en 2007. Proche de FO, elle avait rejoint la section syndicale en 2015, puis avait été élue déléguée du personnel et trésorière adjointe du CSE.

Sylvie pour les uns ou Kindy pour les autres, cette passionnée de voyages a arpenté le globe tant dans le cadre de ses missions professionnelles (en Russie, aux Etats-Unis, en Belgique...) que pour son plaisir personnel. Celles et ceux qui l'ont accompagnée ne tarissent pas d'anecdotes hautes en couleurs sur Sylvie, qui ne bouclait jamais sa valise sans y avoir glissé une pile de tee-shirts Valeo pour faire du troc ou pour offrir aux guides à la fin du séjour, et ramenait des souvenirs pour qui n'avait pu partir. C'était la même joie de vivre et la même exubérance qui marquaient ses activités, notamment au sein de la commission loisirs. Selon le mot de son amie Cécile Maillet, élue FO et secrétaire du CSE Valeo Angers, « sa présence rendait tout plus

beau, plus drôle mais pas moins professionnel ». Car lorsqu'elle s'emparait d'un sujet, elle se battait bec et ongles et s'y accrochait jusqu'à obtenir satisfaction.

Pour honorer la mémoire de celle décrite tour à tour comme dynamique, souriante, confiante, drôle, cultivée, gourmande, forte, canon, exceptionnelle, sincère, bosseuse, franche, pipelette, princesse, inventive, conteuse sans oublier son côté « grande gueule », un arbuste a été planté sur le site Valeo.

La Fédération FO de la métallurgie et son secrétaire général Frédéric Homez adressent leurs condoléances à celles et ceux qui l'ont connue et aimée, et partagent leur peine.



## Cédric Zielinski nous a quittés



**En ce mois de juin, les métallos FO et notre Fédération ont été frappés par le deuil avec la disparition de plusieurs militant(e)s qui manqueront douloureusement à notre organisation, et auxquels est rendu ici hommage.**

C'est avec stupeur et une immense tristesse que la Fédération FO de la métallurgie a appris le décès de son ami Cédric Zielinski le 7 juin 2021. Il avait 49 ans. Difficile de trouver chez Koné un salarié qui ne connaissait pas Cédric Zielinski. Encore plus difficile de trouver chez FO Métaux, en particulier dans la Région Parisienne, des métallos auxquels il ne va pas manquer cruellement. Entré chez l'ascensoriste en 1990, où il était coordinateur sécurité, Cédric s'était rapidement distingué par son énergie, son enthousiasme et son envie d'agir pour les autres. Il était devenu DSC de Koné en 2009. Depuis ce jour Cédric n'avait cessé de s'imposer comme un interlocuteur incontournable auprès de la direction de Koné, et ce jusqu'à ce jour. Il a largement contribué au développement de FO chez Koné, qu'il avait entamé avec son prédécesseur Gérard Rivallain. Sa première coordination à la Fédération avait rassemblé six personnes. Pour la dernière qu'il a animée, ils étaient six fois plus nombreux ! Mais cela ne lui suffisait pas et il avait aidé le secrétaire fédéral Eric Keller à créer un groupe FO ascenseurs sur lequel notre Fédération s'est appuyée pour défendre de nombreux dossiers auprès des ministères. Il s'est aussi rapidement imposé comme l'homme de la situation pour représenter FO auprès d'instances inter-

nationales comme industriALL global union et industriALL european trade union. Enfin, toujours prêt à relever de nouveaux défis, il était devenu en 2017 secrétaire général du syndicat des métallurgistes FO de la Région Parisienne et membre de la CA fédérale. « Cédric était un garçon simple, engagé, sérieux, il aimait être challengé et s'accrochait pour atteindre ses objectifs ! se souvient son ami Eric Keller. C'était un militant exemplaire et respecté. » Métallo de terrain, à l'écoute des sections, déterminé à faire grandir l'organisation, pour laquelle il ne comptait pas ses heures, Cédric était une véritable pile électrique, doublé d'un sportif, passionné de football et de ski. Il marquait aussi par son humour et sa ténacité tout en étant des plus discrets et efficace dans ses missions. La Fédération FO de la métallurgie et son secrétaire général Frédéric Homez adressent leurs condoléances à celles et ceux qui l'ont connu et aimé, avec une pensée toute particulière pour sa famille, sa compagne Bénédicte et pour leur fille, ainsi qu'à l'ensemble des équipes FO de Koné et du syndicat de la Région Parisienne, face à cette injuste et dramatique épreuve.

## Décès d'Evelyne Simonot

La Fédération FO de la métallurgie et son secrétaire général ont la douleur de vous faire part du décès d'Evelyne Simonot, survenu le 7 juin 2021, à l'âge de 56 ans, des suites d'une longue maladie.

Fière native de la Meuse, Evelyne Simonot était rentrée chez Essilor en 1996, sur le site de La Compasserie. D'assistante de direction à coordinatrice qualité, elle y a occupé plusieurs fonctions avant de rejoindre notre organisation. C'est en 2015 que Maurice Malvergne, DSC FO d'Essilor, la repère, alors qu'il s'active à préparer sa succession. Entre eux deux, le courant passe rapidement. « Par ses capacités et ses compétences, elle a très vite montré qu'elle avait la stature pour remplir ce mandat exigeant, se souvient l'ancien DSC. Nous nous sommes également retrouvés autour de valeurs tant humaines que syndicales, telles que le goût de l'effort, la droiture, la franchise, la confiance. » Notre Fédération, qui a approuvé le passage de relais, voit également en elle une personne de valeur et la fait entrer en 2016 à la CA fédérale, tandis qu'elle se rapproche aussi du syndicat des métallurgistes FO de la Région Parisienne.

Femme de tête, énergique, déterminée, elle ne se déroba jamais et s'investissait toujours pleinement dans ses missions. Parfois trop même, aux dires de ses nombreux amis, qui lui conseillaient de se protéger. Mais Evelyne n'en faisait qu'à sa tête et si elle pliait parfois face à l'adversité, elle ne rompait jamais. « C'est une combattante, mais aussi une militante parfaitement organisée et efficace, se souvient le secrétaire

fédéral Paul Ribeiro, qui faisait preuve d'un dynamisme contagieux ! » Passionnée de voyages, de musique, d'arts culinaires et de son jardin, dont elle avait fait son petit coin de paradis, « elle savait insuffler la joie autour d'elle et n'avait pas son pareil pour vous remonter le moral avec ses grands éclats de rire », se rappelle Géraldine Nivon. Elle manquera à tous.

La Fédération FO de la métallurgie et son secrétaire général Frédéric Homez adressent leurs condoléances à celles et ceux qui l'ont connue et aimée, et tournent leurs pensées vers sa famille.



## Droit à la formation : questions de compétences

**Avec la crise sanitaire, jamais la formation continue n'a été aussi largement présentée comme un des leviers les plus efficaces pour sécuriser son parcours professionnel mais également pour initier un processus de reconversion professionnelle. La hausse du chômage, la multiplication des plans de sauvegarde de l'emploi et le ralentissement voire l'arrêt de certaines activités poussent de nombreux salariés à entreprendre une formation afin de gagner en compétences.**

### Quel est le financement actuel du CPF ?

Pour rappel, le Compte personnel de Formation (CPF) est alimenté chaque année des droits acquis au titre de l'année précédente. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le CPF est monétarisé et répond à des règles simples :

- 500 € par an pour tous les salariés ayant travaillé au moins à mi-temps
  - 800 € par an pour les salariés les moins qualifiées, mais aussi pour les salariés reconnus comme travailleurs handicapés.
- Chaque actif a jusqu'au 30 juin 2021 pour demander le transfert des droits acquis au titre du DIF sur son Compte personnel de formation, sous peine de non-conservation de ces heures. Ce transfert peut atteindre jusqu'à 1 800 €.

### Les entreprises peuvent-elles être partie prenante de ce CPF ?

Grande innovation en cette fin d'année, les entreprises elles-mêmes peuvent abonder le CPF de leurs salariés, et ce depuis le 3 septembre 2020. C'est l'occasion pour l'entreprise d'accompagner ses collaborateurs à monter en compétences, et pour le salarié de pouvoir envisager de nouvelles opportunités de formation.

### Quelles sont les formations obligatoires prévues dans le cadre du plan de formation ?

- La formation des salariés par l'employeur est obligatoire dans le cadre des principes suivants :
- permettre aux salariés de s'adapter à leur poste de travail et veiller au maintien de leur capacité à occuper un emploi, au regard notamment de l'évolution des emplois, des technologies et des organisations
  - permettre aux salariés d'occuper un nouvel emploi dans le cadre d'un reclassement (formation complémentaire)

- assurer la formation d'un jeune en contrat d'insertion ou d'alternance
  - appliquer l'accord ou la convention collective applicable à l'entreprise si elle prévoit des périodes de formation obligatoire
  - se conformer au contrat de travail signé s'il contient une obligation de formation.
- Une formation pour assurer la sécurité au travail et protéger la santé des salariés doit être également prévue par l'entreprise. Elle concerne :
- les salariés nouvellement embauchés
  - les salariés sous contrat à durée déterminée
  - les salariés qui changent de poste de travail ou de technique utilisée
  - les salariés liés par un contrat de travail temporaire, exception faite de ceux appelés pour exécuter des travaux urgents nécessités par des mesures de sécurité et déjà dotés de la qualification nécessaire à cette intervention.

### Qu'est ce que le congé de formation économique, sociale et syndicale ?

Ce congé permet à tout salarié, sans condition d'ancienneté, de participer à des stages ou sessions de formation économique, sociale ou syndicale afin de se préparer à l'exercice de fonctions syndicales. Ce congé est soumis à des conditions de durée. Pendant ce congé, le salarié bénéficie du maintien de sa rémunération.

Le congé de formation économique, sociale et syndicale est ouvert à l'ensemble des salariés (adhérents ou non à un syndicat). Aucune condition d'ancienneté n'est nécessaire pour en bénéficier.

Le salarié peut prendre un ou plusieurs congés, dans la limite de 12 jours par an.

La durée de chaque congé ne peut pas être inférieure à une demi-journée.

Les animateurs des stages et sessions de formation économique, sociale et syndicale peuvent prendre un ou plusieurs congés dans la limite de 18 jours par an.

Le salarié doit adresser une demande écrite d'autorisation d'absence à son employeur, de préférence par lettre recommandée avec avis de réception, au moins 30 jours avant le début de la formation.

La demande doit préciser les informations suivantes :

- Date et durée de l'absence sollicitée
- Nom de l'organisme responsable du stage ou de la session

L'employeur ne peut s'opposer au départ du salarié que s'il estime que cette absence pourrait avoir des conséquences préjudiciables à la bonne marche de l'entreprise.

L'employeur doit recueillir l'avis conforme du comité social et économique (CSE).

Il doit également respecter le quota d'absences simultanées. Celui-ci s'applique si plusieurs salariés demandent à s'absenter simultanément pour la formation économique, sociale et syndicale. Ce quota est fonction du nombre de salariés dans l'entreprise :

- Dans une entreprise de plus 99 salariés, seuls 2 % peuvent s'absenter en même temps.
- Dans une entreprise de 25 à 99 salariés, seuls 2 bénéficiaires de congés de formation peuvent s'absenter en même temps.
- Dans une entreprise de moins de 25 salariés, il y a un seul bénéficiaire.

Le refus de l'employeur doit être motivé et notifié au salarié dans un délai de 8 jours à compter de la réception de sa demande. Passé ce délai, l'employeur ne peut plus refuser le congé.

Le salarié en congé de formation bénéficie du maintien total de sa rémunération par l'employeur.

Une convention ou un accord collectif peut fixer les clauses du financement de la formation. Elles peuvent concerner les frais pédagogiques, ainsi que les dépenses d'indemnisation des frais de déplacement et d'hébergement des stagiaires et animateurs.

Pour rappel, il appartient aux adhérents, syndicats de décider quel organisme de formation délivrera ladite formation, au sein de FO Métaux, notre organisme est l'APSAC.

## Des métaux et des mots

### Le mot du mois :

### Télé-



La question devient d'actualité, et le sera plus encore à la rentrée dans de nombreuses entreprises : faut-il maintenir le télétravail ou reve-

nir au tout « présentiel », ou encore proposer aux salariés qui le peuvent un mix des deux ?

Le mot *télétravail* a certes connu ces derniers mois une vogue sans précédent, mais il est moins récent qu'on ne pourrait le croire puisqu'il date de 1978. On y reconnaît aisément le préfixe « télé », tiré du grec *têle*, avec le sens de « au loin, à distance », qui se retrouve dans une bonne centaine de mots français, souvent pour désigner une technique ou une invention permettant de faire de loin ce qui jusque-là n'avait cours qu'à proximité. Tels, évidemment, le téléphone (voix à distance) ou le téléviseur, dont on choisit les chaînes grâce à une télécommande, vulgairement appelée « zapette ». On y suit parfois des émissions de téléenseignement, moins souvent tout de même que l'on n'y admire les produits mirifiques du téléachat.

La télévision occupe une telle place dans nos sociétés qu'elle s'impose d'elle-même à la pensée quand on réduit (par apocope) le mot à une simple « télé » ; c'est bien à elle que l'on pense, davantage par exemple qu'à un télescope (sans accent sur le second e) ou un téléphérique. Du coup, sont apparus collés à cette « télé » réduite des termes bâtis sur une fausse étymologie puisqu'il manque la seconde partie du mot, « vision ». Ainsi l'adjectif *télégénique*, construit sur le modèle de « photogénique » pour désigner un présentateur, voire un candidat, qui « passe bien » sur le petit écran. Ou, plus bizarre encore, le *téléthon* : double faute étymologique, donc, puisque le « thon » en question n'est qu'un morceau du nom propre (devenu commun) Marathon.

Tout ce qui s'adjoint au préfixe « télé » étant par essence moderne (voir encore le *téléchargement*, la *télé-surveillance*), il n'est pas étonnant que la science-fiction en ait fait son miel en inventant par exemple la *téléportation*, qui joue un si grand rôle dans Star Trek. N'est-ce pas M. Spock ?

### Sudoku

6	1	2						5
		7	5					
				8	1			
3				2		9		
2			6		9			7
		4		7				1
			9	4				
					5	6		
5						4	1	3

Tous les mois, FO Métaux vous propose mots croisés et sudoku, ainsi qu'un peu de culture, syndicale bien sûr, autour d'un mot chargé d'histoire et que les métallos connaissent bien.

Solution du n° 608

4	8	1	3	9	2	7	5	6
2	5	3	7	1	6	8	4	9
6	9	7	4	5	8	1	3	2
3	6	8	1	7	4	9	2	5
1	7	9	5	2	3	6	8	4
5	2	4	6	8	9	3	1	7
7	3	6	2	4	1	5	9	8
8	4	5	9	3	7	2	6	1
9	1	2	8	6	5	4	7	3

### Mots croisés n° 608

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
A											
B											
C											
D											
E											
F											
G											
H											
I											

Solution du n° 608

A	M	B	U	L	A	N	C	I	E	R	
L	O	N	D	O	N	I	E	N	N	E	
E	N	E	R	G	I	S	A	N	T	S	
N	O	S		G	O	A		O	R	T	
T	G	I		I	N		U	V	E	A	
O	A		B	A	S		M	A	T	U	
U	M	E	A			I		S	I	R	
R	I	D	I	C	U	L	I	S	E	E	
S	E	U	L	E	N	S	C	E	N	E	

#### Horizontalement

A. Façon de se mettre en avant sur le dos des autres. B. Dans le passage. C. Finit par se rendre. Pour des affaires classées. Vieille provision de blé. D. Il a longtemps cru au Père Noël. Se donne aux amis. Avant impôt. E. Fait l'unité en Chine. Parti en tournée. Doubled en queue. F. Eut à l'usure. Cardinaux. Matière à pots. G. Pour les intimes de Burton. Le drame des Japonais. C'est cousu de fil blanc. H. Elle fournit des pièces détachées. I. Ne parvient pas toujours à nous déridier.

#### Verticalement

1. Étoile filante. 2. Toutes leurs pièces ne sont pas meublées. 3. Un récipient renversé. Oublia. 4. En tête et en queue du train. Monsieur l'Arabe. Sur la branche. 5. Reste payée pour faire grève. 6. Station où personne ne monte plus. Trop long en court. 7. Elles nous cassent les oreilles. Gondolé. 8. En auto. Prénom. 9. Agite une fiole. En plein soleil. 10. Descend parfois dans la fosse. 11. D'une autre planète.

# IPECA, LA PROTECTION SOCIALE DES PROFESSIONNELS DE L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'AÉROSPATIALE CIVILE ET MILITAIRE.

IPECA œuvre, depuis plus de 70 ans, pour le bien-être de la communauté de l'aéronautique et de l'aérospatiale civile et militaire.

Elle protège les femmes et les hommes de ce secteur dans tous les domaines de la protection sociale complémentaire, **collective ou individuelle**, en **santé** comme en **prévoyance**.

## COMPLÉMENTAIRE SANTÉ GARANTIE DÉCÈS SURCOMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Pour en savoir plus :

**0 810 510 510** Service 0,05 € / appel  
+ prix appel

IPECA PRÉVOYANCE - 5 rue Paul Barruel - 75740 Paris cedex 15

Institution de Prévoyance régie par le titre III du livre IX du code de la Sécurité sociale relevant de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris cedex 09.

**IPECA**  
UNE VIE À VOUS PROTÉGER



# VOUS PRENEZ SOIN DES AUTRES, à nous de vous donner un **coup de pouce !**

Vous vous occupez d'un proche (enfant, conjoint ou parent) dépendant, handicapé ou souffrant d'une maladie de longue durée ? **Grâce à votre complémentaire santé et/ou prévoyance, vous pouvez bénéficier de solutions concrètes et personnalisées pour vous épauler.**

**Pour en savoir plus sur votre accompagnement social, consultez notre site internet [malakoffhumanis.com](https://malakoffhumanis.com)**

